

Faculté de droit

M2 Droit fondamental de la santé
Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Modalités contrôle des connaissances MASTER 2 DROIT FONDAMENTAL DE LA SANTE Année 2024-2025			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Responsabilité civile approfondie	20 H	5	Terminal écrit de 5H tirage au sort Tirage au sort d'une matière
Droit pénal médical	20 H	4	
Responsabilité hospitalière approfondie	20 H	4	
Procédure judiciaire médicale	20 H	5	Terminal écrit de 5H tirage au sort Tirage au sort d'une matière
Procédure amiable médicale et mode alternatif des conflits	20 H	4	
Contentieux de la réparation du dommage corporel	20 H	4	
English for Criminal Law	15 H	4	Contrôle continu
TOTAL SEMESTRE 3	135 H	30	
SEMESTRE 4			
Droit des malades approfondi	20 H	7	Terminal écrit de 5H tirage au sort Tirage au sort d'une matière
Droit des nouvelles technologies en matière de santé	20 H	6	
Droit de la bioéthique	20 H	7	
Mémoire de recherche ou stage	0 H	5	oral
Grand oral	0 H	5	oral
TOTAL SEMESTRE 4	60 H	30	

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.